

Paiements par chèques.—Depuis 1924, on établit la statistique mensuelle des chèques portés au débit des comptes des clients de toutes les succursales de banques à charte dans 35 principaux centres de compensation canadiens. Au cours de la période décennale 1954–1963, la valeur globale des chèques présentés dans ces centres a accusé une augmentation de 143.3 p. 100, soit une hausse régulièrement répartie sur les cinq régions économiques. La plus forte augmentation a été enregistrée au Québec (153.9 p. 100) suivi de l'Ontario (147.2 p. 100), les provinces des Prairies (135.1 p. 100), les provinces de l'Atlantique (112.6 p. 100) et la Colombie-Britannique (109.7 p. 100).

Tous les centres faisant rapport, sauf Victoria (C.-B.), Sarnia (Ont.) et Medicine Hat (Alb.), ont déclaré une hausse en 1963 par rapport à 1962. Dans cette comparaison, les avances les plus considérables ont été enregistrées à Winnipeg (Man.), 25.3 p. 100; Edmonton (Alb.), 23.3 p. 100; St-Jean (T.-N.), 18.5 p. 100; Windsor (Ont.), 16.8 p. 100 et Halifax (N.-É.), 14.7 p. 100.

17.—Chèques présentés dans 35 centres de compensation, 1962 et 1963

NOTA.—Les chiffres des années précédentes se trouvent dans le tableau correspondant des éditions antérieures de l'Annuaire.

Centre de compensation	1962	1963	Centre de compensation	1962	1963
	(milliers de dollars)			(milliers de dollars)	
Provinces de l'Atlantique	6,509,096	7,405,754	Ontario (fin)		
Halifax.....	3,101,706	3,557,104	Sudbury.....	792,746	812,918
Moncton.....	771,911	819,463	Toronto.....	121,733,430	130,999,231
Saint-Jean (N.-B.).....	1,352,215	1,508,102	Windsor.....	2,517,840	2,939,769
St-Jean (T.-N.).....	1,283,264	1,521,085	Provinces des Prairies....	48,301,500	56,777,845
Québec.	97,851,664	108,813,868	Brandon.....	271,465	289,517
Montréal.....	88,211,663	98,803,788	Calgary.....	11,415,990	12,291,349
Québec.....	8,818,728	9,092,942	Edmonton.....	7,550,912	9,311,561
Sherbrooke.....	821,273	917,138	Lethbridge.....	580,068	616,173
Ontario	149,812,492	162,200,060	Medicine Hat.....	295,133	292,610
Brantford.....	791,851	855,872	Moose Jaw.....	422,339	424,312
Chatham.....	665,473	756,246	Prince-Albert.....	253,269	257,849
Cornwall.....	476,467	519,027	Regina.....	5,326,695	5,727,082
Fort William.....	500,329	544,409	Saskatoon.....	1,265,700	1,361,303
Hamilton.....	6,709,167	7,429,937	Winnipeg.....	20,919,929	26,206,089
Kingston.....	627,867	709,932	Colombie-Britannique....	23,089,746	25,069,589
Kitchener.....	1,580,719	1,796,074	New Westminster.....	19,602,381	21,679,909
London.....	4,184,759	4,759,177	Vancouver.....		
Ottawa.....	6,765,125	7,472,755	Victoria.....	3,487,365	3,380,680
Peterborough.....	615,616	696,514	Total.....	325,564,498	360,267,116
St. Catharines.....	1,089,736	1,162,836			
Sarnia.....	761,867	745,363			

Sous-section 2.—Institutions bancaires publiques et autres

Le Canada compte trois genres distincts de caisses d'épargne, outre le service de l'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie: 1° la Caisse d'épargne postale, dont les dépôts représentent une charge directe pour le gouvernement fédéral; 2° les caisses d'épargne des gouvernements de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent créanciers directs de la province; 3° deux importantes banques d'épargne au Québec, la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec, établies en vertu de lois fédérales et faisant rapport mensuel au ministère fédéral des Finances. De plus, les coopératives de crédit encouragent leurs membres à épargner et leur accordent de petits prêts.

Caisse d'épargne postale.—La Caisse d'épargne postale a été établie en vertu de la loi régissant le service postal de 1867 (S.C. 1867, chap. 10) afin d'accroître les facilités de dépôts offertes actuellement aux petites épargnes, de faire servir à ce dessein l'institution